



udi★
LE CENTRE DROIT

CONVENTION CITOYENNE POUR LE CLIMAT

**CONTRIBUTION
DE L'UDI**

FÉVRIER 2020

Dans le cadre de la Convention Citoyenne pour le Climat, les organisations associatives, politiques et syndicales étaient invitées à transmettre une contribution officielle. Voici donc la synthèse officielle que l'UDI a transmise aux citoyens de la Convention. Nous sommes heureux d'être le seul parti politique à avoir déposé une vraie contribution.



Qui sommes-nous ?

L'Union des Démocrates et Indépendants (UDI) est un parti indépendant présidé par **Jean-Christophe Lagarde**, dont **Jean-Louis Borloo** est le président fondateur et **Simone Veil** la première adhérente.

Notre famille politique humaniste, démocrate, fédéraliste, girondine, libérale et réformatrice se distingue par une réflexion systématiquement tournée vers le temps long et vers les générations futures. Nous préférons toujours anticiper les problèmes plutôt que de les subir, à l'image de la vision politique de notre président Jean-Christophe Lagarde.

Notre famille est viscéralement attachée à la dignité de l'Homme, et toujours préoccupée par le sort des plus fragiles.

Fidèle à cette maxime de Raymond Barre, *"ne croyez pas ceux qui promettent trop. Les Français ne vivront pas heureux au paradis des idées fausses"*, notre famille se distingue aussi par une exigence de responsabilité et privilégie un discours de vérité à la démagogie, .

L'UDI conduit de nombreuses réflexions au sein de son Pôle écologie que vous pouvez rejoindre en contactant **ecologie@parti-udi.fr**.



**Jean-Louis
Borloo**



Simone Veil



Raymond Barre

L'UDI, le parti de l'écologie de progrès

Par nature, notre famille politique historiquement européenne nourrit en elle une inquiétude fondatrice : celle du destin de notre civilisation européenne, qui vit sur le continent le plus petit et le plus tempéré, et donc particulièrement sujette à de violentes transformations par les dérèglements climatiques.

La prise de conscience de l'urgence climatique est au coeur de l'ADN de l'UDI. Notre jeune parti politique a été créé en 2012 autour du père du Grenelle de l'Environnement Jean-Louis Borloo. L'une des motivations ayant permis de susciter l'élan indispensable à la création d'une formation politique de cette envergure était le rassemblement d'élus et citoyens du centre et de la droite modérée en désaccord avec le manque de considération des partis historiques vis-à-vis de la nécessaire transformation de nos modes de vie.

Nous sommes des humanistes et des écologistes de progrès : nous voulons être une alternative aux mouvements écologistes traditionnels déclinistes. Ces derniers ne se sont pas construits en réponse à l'urgence climatique mais comme l'expression d'une méfiance vis-à-vis du développement, de toute forme d'activité humaine, du progrès technique, de la science. L'idéalisation conservatrice d'un retour à des modes de vie d'antan et donc sans stratégie cohérente et systémique pour véritablement lutter contre le changement climatique nécessite une alternative politique.

A l'image de nos alliés suisses du Parti Vert'libéral, nous voulons incarner cette alternative écologiste humaniste de progrès : un mouvement politique avec une stratégie précise, scientifiquement fondée et cohérente. C'est indispensable



pour mener la plus grande bataille que nous ayons à livrer pour le siècle à venir, celle de la stabilisation du climat et de la protection du maximum de nos espaces naturels possibles.

Nous sommes écologistes parce que nous considérons que l'urgence climatique doit être la mère des priorités, ainsi que la transition vers un développement économique qui dépende le moins possible des écosystèmes pour protéger la nature. Afin d'y parvenir, seule la voie du développement et d'un bond technologique et scientifique majeur sont raisonnables.

Les écologistes scientifiques, humanistes et rationnels refusent la démagogie de certaines décisions qui aggravent le changement climatique. À ce titre, l'interdiction du glyphosate, sans solution alternative préalable, pose question car elle conduira à un recours accru au désherbage mécanique, augmentant significativement les émissions de CO² du secteur agricole.



**La décroissance
serait une
catastrophe pour
le climat**



Depuis le 19^{ème} siècle, la science et le développement économique ont permis à l'Humanité de sortir de la pauvreté, d'allonger notre espérance de vie, de nourrir la planète en produisant beaucoup plus de ressources alimentaires par surface cultivée, de consacrer une part de plus en plus faible de notre temps éveillé au travail rémunéré et de reboiser l'Europe en trouvant de nouvelles sources d'énergie autres que le charbon de bois.

Ce développement extraordinaire et unique dans l'histoire de l'Humanité n'aurait pas été possible sans trois sources d'énergies ayant permis d'alimenter d'extraordinaires "esclaves mécaniques" tels que les appellent Jean-Marc Jancovici : le pétrole, le charbon et le gaz. **Ce développement a généré une dette terrible pour nos enfants en raison des émissions de gaz à effet de serre provoquées.**

Que faire aujourd'hui ? L'option de la décroissance, au coeur du système de pensée et du projet politique des écologistes déclinistes nous paraît être une impasse.

Gandhi disait que "l'environnement ne peut pas être amélioré quand règne la pauvreté". Écologistes humanistes, nous sommes convaincus qu'il existe une relation directe entre la prospérité économique et les valeurs environnementales. Dans le monde, seuls les peuples ayant gravi la pyramide des besoins ont commencé

à exprimer une préoccupation pour le changement climatique et la protection de la Nature. Comment empêcher les peuples les plus démunis de la planète de construire de nouvelles centrales à charbon qui leur permettent d'avoir la lumière, de soigner leurs proches dans des hôpitaux raccordés à l'électricité, ou de cuire leurs aliments ? Notre famille politique se méfie par nature de toute forme d'idéologie ou de pensée magique : une politique publique manquant de réalisme ou de lucidité est vouée à l'échec. En somme, tel que le disait Anatole France, *"il faut gouverner les Hommes tels qu'ils sont et non tel qu'on les voudrait être"*.

La décroissance repose sur le postulat illusoire que des sociétés moins développées économiquement parviendront à réaliser les investissements colossaux nécessaires pour se passer du gaz, de charbon ou de pétrole.

Les crises sociales récentes en Occident ont montré qu'une nette diminution du pouvoir d'achat des Français serait profondément inacceptable pour la majorité de nos compatriotes : une société moins prospère avec moins de dépenses publiques pourrait-elle fournir les efforts nécessaires à l'urgence climatique ?

Nous sommes convaincus que notre appétit pour la raison et la science est un des fondements de notre civilisation européenne. Traiter les questions sanitaires, agricoles

et environnementales à l'ombre de nos croyances et sans éclairage scientifique est une faute grave.

Or, sur cette question majeure, que dit le GIEC, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat ?

Dans leur rapport commandé par l'ONU suite aux Accords de Paris, les climatologues ont formulé quatre scénarios permettant de limiter la hausse globale de la température à 1,5°C pour la fin du siècle. Ces quatre scénarios prévoient tous une augmentation décisive de notre production d'énergie nucléaire (*entre +98% et +501% d'ici 2050*). Les dépenses d'investissements et de maintenance du nucléaire sont telles qu'**aucune société dont la dépense publique décroîtra massivement ne sera en mesure de financer un tel plan de développement du nucléaire.**

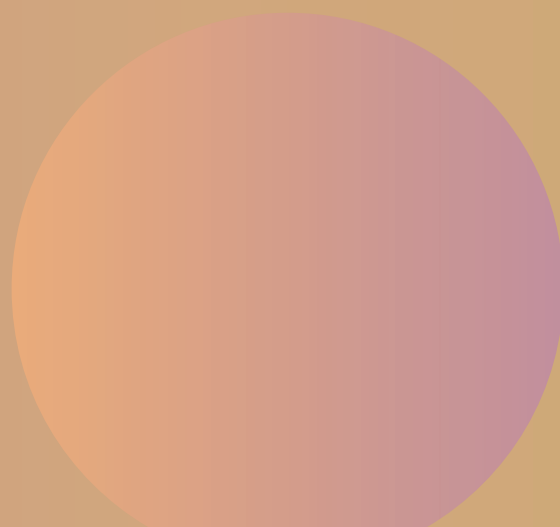
Par ailleurs, les conclusions du programme mondial de simulations du climat montrent qu'aucun scénario ne permettra de limiter la hausse des températures mondiales à 2° sans de gigantesques capacités de captation du carbone atmosphérique, d'au moins 10 milliards de tonnes par an.

Dès lors, il est impératif de tenir compte de cette réalité par des investissements massifs dans les techniques de captation du carbone atmosphérique, **qui ne peuvent absolument pas être supportées par une société en décroissance.**





Un euro dépensé
est un euro
bien dépensé
s'il permet de
diminuer les
émissions de gaz
à effet de serre



"Si tu ignores ton ennemi, tu ne compteras tes combats que par tes défaites". Cette maxime phare de L'Art de la guerre devrait précéder toute réflexion sur le changement climatique. Trop souvent, les mesures dites "environnementales" sont malheureusement complètement déconnectées de la réalité scientifique : trop de décideurs ou de citoyens avancent des solutions sans tenir compte au préalable des véritables sources d'émissions de gaz à effet de serre dans le monde, et donc aux réels leviers de lutte contre le changement climatique.

Dans le monde et en Europe, le changement climatique est principalement causé par les centrales électriques thermiques utilisant du combustible fossile, (à savoir le charbon, le gaz et dans une moindre mesure le fioul) devant le transport puis l'agriculture.

En France, la production d'électricité n'émet quasiment pas de gaz à effet de serre, grâce à la construction de notre parc nucléaire **accélérée sous le mandat du Président de la République Valéry Giscard d'Estaing, qui a fédéré notre famille politique.**

Nos principaux leviers pour diminuer nos émissions de CO² reposent sur le secteur des transports qui compte pour plus du tiers des émissions nationales, **ainsi que sur le secteur du logement** en raison de l'emploi de combustibles fossiles pour le chauffage, la cuisson ou l'eau chaude.



**Valéry
Giscard d'Estaing**





Contrairement à ce que tentent de faire croire les écologistes traditionnels, toute politique publique qui concentre les moyens sur notre production électrique n'est pas une politique climatique puisqu'elle n'a pas d'effet sur les émissions de gaz à effet de serre.

Le développement de panneaux photovoltaïques à la place de centrales nucléaires pourrait même aggraver le changement climatique d'après les scientifiques du GIEC. Ces derniers considèrent qu'un kilowattheure produit par une centrale nucléaire émet seulement 12g de CO², soit trois fois moins qu'un panneau solaire.

A ce titre, les 350 milliards d'euros investis par l'Allemagne en une décennie pour sortir du nucléaire ont eu un impact très limité sur leurs émissions de CO² : d'après les calculs du scientifique Jean-Marc Jancovici, ces

moyens investis auraient pourtant permis de totalement rénover 20% du parc locatif allemand, source importante d'émissions !

En France, l'urgence climatique exige donc d'abandonner le projet de fermeture de 14 réacteurs nucléaires d'ici à 2035 : c'est votre rôle au sein de la Convention Citoyenne d'alerter le Gouvernement sur ce sujet, comme de nombreux élus UDI l'ont fait (cf. ci-dessous).

Un tel projet risque même d'augmenter nos émissions de CO² car la diminution de capacité de production électrique via des centrales pilotables ne peut pas être compensée par des moyens de production non pilotables, comme l'éolien ou le photovoltaïque : seules des centrales pilotables au gaz ou au charbon peuvent compenser l'intermittence de l'éolien et du photovoltaïque.

L'urgence climatique impose de ne pas suivre la voie des Etats comme l'Allemagne qui sous la pression des écologistes traditionnels n'ont pas diminué la puissance installée des centrales à charbon et ont augmenté la puissance installée des centrales à gaz.



**Christelle
Favetta-Sieyès**

Notre secrétaire nationale à l'écologie Christelle Favetta-Sieyès, conseillère départementale de la Savoie, **avait dénoncé le choix fait par la Commission Européenne en janvier de financer via le programme InvestEU de la la Banque du Climat la construction de nouvelles centrales à gaz** qui émettent 490 grammes de CO² par kilowattheure dans l'atmosphère d'après le GIEC, soit 40 fois plus que le nucléaire ! La construction de centrales à gaz est malheureusement fortement soutenue par Europe Ecologie Les Verts et leurs alliés, qui les considèrent indispensables pour sortir du nucléaire.



**Olivier
Henno**

Enfin, par la voix de son secrétaire général Olivier Henno, sénateur du Nord, **l'UDI avait déposé des amendements pour inscrire**

dans la loi l'interdiction de tout projet de fermeture de centrale nucléaire tant que les fermetures des quatre centrales à charbon françaises ne seraient pas effectives (sites de Cordemais, du Havre, de Meyreuil et de Saint-Avold). "Alors que le nucléaire est une source d'énergie bas carbone, il n'est pas concevable de réduire nos capacités de production avant que ne soient mises à l'arrêt toutes nos centrales à charbon lourdement émettrices de gaz à effets de serre. La lutte contre le changement climatique est une priorité qui exige pragmatisme et méthode. Entamer le moindre projet de fermeture de centrale nucléaire avant l'arrêt définitif de toutes les centrales à charbon du territoire national serait un non sens" expliquait Olivier Henno.

A plus long terme, la France devra entamer une transition jamais vue dans l'Histoire de l'Humanité : abandonner en un temps record notre principale source d'énergie, le pétrole. Cela ne peut se faire que par l'électrification des transports. Dans ce contexte, se passer de moyens de production électriques décarbonés est une hérésie.

Pour qu'un euro dépensé soit un euro utile, l'urgence climatique exige de concentrer nos efforts sur nos principales sources d'émission, avec les priorités suivantes :

— **le verdissement de tous les transports publics**, pour lequel notre porte-parole Sophie Auconie, députée de l'Indre-et-Loire et ancienne Gouverneure au Conseil Mondial

de l'Eau est très engagée. L'Europe doit être leader mondial des transports maritimes et aériens à hydrogène. Nous devons lancer un grand plan européen pour l'hydrogène avec l'obligation d'optimiser à 100% l'utilisation des énergies renouvelables et des centrales nucléaires en dirigeant tous les surplus de production vers la production d'hydrogène par électrolyse.



Jean-François
Longeot

— **un plan de remplacement massif du transport routier** vers le ferroutage, sur le modèle suisse, pour lequel notre sénateur du Doubs Jean-François Longeot s'investit au Sénat;

— **un Plan Marshall du véhicule zéro carbone** pour que la Recherche française permette de trouver de véritables solutions en vue d'une substitution des véhicules thermiques individuels

— **une lutte contre la dépendance aux véhicules individuels.** Pour diminuer l'utilisation de la voiture en zones urbaines, il est impératif de privilégier des réseaux de transport qui desservent le plus grand



Brigitte
Fouré

nombre de personnes possibles par euro dépensé. **C'est exactement la logique de la Maire UDI d'Amiens Brigitte Fouré** : dès son élection, elle a supprimé le projet de Tram des écologistes et socialistes qui ne desservait qu'une moitié de la ville pour mettre en place un réseau de bus à haut niveau de service, capable de drainer toute la ville et totalement électrique. Ces bus, que l'on appelle "NEMO" sont une véritable révolution : ils mesurent 18m de long, 3 sur 4 sont totalement électriques et équipés de batteries rechargées en bout de ligne. Il s'agit d'une innovation majeure, Amiens est la première ville en Europe à l'avoir mis en place.

— **Agir sur le logement n'est pas forcément médiatique mais c'est ce qui est le plus efficace : cette philosophie nous inspire depuis Jean-Louis Borloo et le Grenelle de l'environnement. En matière de logement**, le chauffage restant le principal poste émetteur de CO₂, les aides doivent être sensiblement augmentées et permettre à des propriétaires modestes de changer leur chaudière. La priorité est de financer des aides beaucoup plus significatives, pour des pompes à chaleur ou pour rendre des chaudières moins polluantes accessibles à tous. Un plan de mobilisation d'agents sur le terrain pour faire connaître aux Français ce qu'ils peuvent faire et favoriser l'évolution de leurs modes de chauffage est indispensable.

**La fiscalité
environnementale
doit être totalement
repensée autour
de deux principes
simples :
le bonus-malus
et l'affectation
climatique**

La question du financement de ces politiques publiques permettant de faire baisser nos émissions de CO² est centrale.

La fiscalité environnementale telle qu'elle est pensée a deux vices initiaux :

1. Elle repose sur un principe pollueur-payeur. Or, ce principe ne prend pas en compte la situation de certains "pollueurs" qui n'ont absolument aucune alternative. Pour être juste, ce principe doit être conjugué avec la logique de "bonus-malus", où les malus sont entièrement compensés par les bonus.

2. Elle ne permet pas de financer des politiques publiques qui feront baisser réellement nos émissions de CO²

Une taxe comportementale est injuste lorsque le comportement du contribuable ne peut pas changer : c'est pourquoi le principe de taxation des pollueurs captifs est sans doute moins pertinent que celui de bonus-malus.

Il doit y avoir, autant de bonus que de malus. Il ne doit en aucun cas s'agir d'une manne financière destinée à combler le budget de l'État : l'UDI croit profondément qu'il ne peut y avoir de fiscalité écologique acceptable sans traçabilité et sans affectation, combat que mène le sénateur du Doubs Jean-François Longeot au Sénat. Pour que l'augmentation de la fiscalité sur les carburants soit acceptable et incitative, il

faut que les alternatives proposées face aux moteurs thermiques soient viables et rendues abordables. Ce n'est pas le cas actuellement. Les Français se retrouvent donc piégés surtout lorsqu'ils habitent en banlieue ou dans des territoires ruraux.

Conformément à plusieurs amendements déposés par le sénateur UDI Laurent Lafon, **la France doit s'inspirer de la Norvège** pour mettre en place un véritable bonus-malus permettant de croiser le prix des véhicules thermiques et celui des véhicules électriques.

Par ailleurs en l'état actuel, considérant l'empreinte carbone des véhicules électriques actuellement produits (*une étude de l'institut Ifo de Munich estime qu'un véhicule thermique peut émettre autant de CO² qu'un véhicule électrique sur l'ensemble de son cycle de vie*), le bonus-malus doit intégrer l'ensemble du processus de fabrication d'une voiture : construire une voiture électrique en Uruguay qui n'émet quasiment pas de CO² grâce à ses barrages hydrauliques n'a pas le même impact climatique qu'en Chine dont le mix électrique dépend du charbon !

Enfin, comme aucune alternative de substitution aux véhicules thermiques n'est déployable à grande échelle avec certitude, **un Plan Marshall du véhicule zéro carbone** conduit par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche est nécessaire.

Cette logique de bonus-malus doit appliquer de véritables malus aux Français qui peuvent changer leurs comportements et qui émettent une quantité importante de CO² :

ainsi, nous regrettons que le Gouvernement ait rejeté l'initiative du sénateur UDI Laurent Lafon qui souhaitait augmenter la taxe de séjour s'appliquant aux paquebots de croisière les plus polluants.



**Laurent
Lafon**

"Le Gouvernement privilégie les taxes sur l'essence terrestre alors que les paquebots de croisière qui utilisent un fioul lourd rejettent 3500 fois plus de soufre que l'essence terrestre. Aujourd'hui, les croisiéristes de navires de luxe payaient autant de taxe de séjour que les touristes résidant dans un camping !" expliquait-il.

Cette logique de bonus-malus maritime doit permettre de sortir le secteur maritime des

fossiles : l'ONG Voice for the Ocean avait examiné les programmes des élections européennes. Ils constataient que seule l'UDI de Jean-Christophe Lagarde proposait des mesures de transition écologique du transport maritime.

Idem pour le transport aérien : un véritable malus doit s'appliquer. En moyenne, un français émet 4 tonnes de CO² chaque année : si il choisit d'emprunter un vol transatlantique, il double automatiquement son empreinte carbone !

Toutefois, nous condamnons la volonté de créer une nouvelle écotaxe sur les billets d'avion qui n'a de sens qu'au niveau européen.

Une fois de plus, la France se tire une balle dans le pied : **favoriser les vols depuis Amsterdam plutôt que Charles de Gaulle n'a aucun impact sur la planète mais détruira des emplois en France !**



Nous appelons à une mobilisation pour que l'initiative citoyenne européenne visant à élargir cette taxe en Europe puisse être présentée à la Commission Européenne : les militants de l'UDI participent à la collecte de signatures.

Enfin, la Contribution au service public de l'électricité qui pèse sur le budget des ménages doit être réorientée pleinement sur l'urgence climatique pour être acceptable : tant que cette taxe financera de nouvelles installations électriques qui n'ont aucun impact sur le changement

climatique plutôt que les priorités que nous avons définies précédemment, elle sera légitimement considérée comme injuste par les Français. Ce principe d'affectation climatique des taxes environnementales est une nécessité.





L'Europe ne peut
pas sauver le
climat seule mais
elle a les moyens
de faire pression

Face au changement climatique, comme nous l'avons défendu pendant les élections européennes, les peuples européens ne pourront y arriver seuls: 90% des émissions de CO² sont émises dans des pays étrangers! En revanche, l'Europe doit tirer profit de son statut de première puissance commerciale mondiale pour faire pression sur les grandes puissances émettrices de CO². L'Europe importe chaque année 1700 milliards d'euros de marchandises : à ce titre elle est suffisamment puissante pour faire pression sur la Chine, l'Inde, les Etats-Unis dans la lutte contre le changement climatique.

L'UDI défend l'inclusion systématique de "mesures de sauvegarde spéciale" dans les accords commerciaux que l'UE signe avec d'autres pays, afin de modifier les conditions de l'accord en cas de non-respect des objectifs de l'Accord de Paris pour le climat.

Dans le Partenariat transpacifique, les Etats-Unis avaient inclu des mesures de sauvegarde spéciale en fonction du respect de la liberté syndicale au Vietnam. Si les Etats-Unis protègent les syndicalistes vietnamiens grâce à leurs deals commerciaux, l'Europe peut bien protéger la planète grâce à ses deals commerciaux ! Aujourd'hui, le Gouvernement explique qu'aucun accord commercial ne sera signé sans respect de l'Accord de Paris : un pays peut très bien signer l'Accord sans le respecter pour autant par la suite ! D'où l'intérêt de clauses de sauvegarde spéciale que nous défendons avec Jean-Christophe Lagarde.

Par ailleurs, si la France n'émet que 4 tonnes de CO² par habitant grâce à notre parc nucléaire, nous émettons en réalité plus du double de par les produits que nous importons.

La question d'une véritable taxation carbone des importations est centrale et défendue par Jean-Christophe Lagarde depuis de longues années, ainsi que par notre parlementaire UDI Jean-François Longeot au Sénat.

Cependant, cette taxation carbone ne peut pas être une simple compensation des prélèvements infligés aux industries européennes au titre du système communautaire d'échange de quotas d'émission telle que le défend aujourd'hui la Commission Européenne. Une taxe carbone portant simplement sur l'acier, le verre ou le ciment n'est pas suffisante.

C'est pourquoi **Jean-Christophe Lagarde défend le principe d'une taxation carbone en fonction du mix énergétique de chaque pays** : importer un produit venant d'un pays dont la production d'électricité repose sur le nucléaire et l'hydraulique n'a absolument pas le même impact environnemental qu'une importation issue d'un pays dépendant du gaz et du charbon !

La nécessaire adaptation au changement climatique

Les dernières conclusions des scientifiques du programme mondial de simulations du climat sont sans appel : une croissance rapide de notre consommation d'énergies fossiles pourrait conduire à une augmentation de la température moyenne globale jusqu'à 6 et 7 degrés à horizon 2100.

Cette hausse apparaît largement "exagérée" d'après le directeur de recherche au CNRS qui a participé aux conclusions du groupe d'étude Olivier Boucher et ne doivent donc pas conduire à une profusion de discours apocalyptiques qui réduiraient notre capacité et notre lucidité à faire face à ces enjeux.

Toutefois, une augmentation significative des températures au cours du siècle est d'ores-et-déjà inévitable : l'absence de réelle décarbonation de l'économie aux Etats-Unis, en Australie ou en Chine invite malheureusement au réalisme et **nous oblige à anticiper les conséquences du changement.**

Lutter contre le changement est vital, et nos moyens doivent aussi être concentrés sur l'adaptation au changement climatique.



**Sophie
Auconie**

Notre porte-parole Sophie Auconie, députée de l'Indre-et-Loire et ancienne Gouverneure au Conseil Mondial de l'Eau **est très engagée** et rappelle souvent qu'en matière de gestion de

la ressource eau, la France doit assimiler que nous n'aurons bientôt que deux saisons : la saison des pluies et la saison sèche. Il est indispensable de nous inspirer des bonnes pratiques en Suède, en Israël et en Espagne sur la gestion de la ressource eau et l'utilisation accrue des eaux de pluie et eaux usées, aujourd'hui freinée en France par les écologistes traditionnels.

La sénatrice UDI Anne-Catherine Loisier alerte également le Gouvernement sur la nécessité d'avoir une **Stratégie d'adaptation de nos forêts au changement climatique**



**Anne-Catherine
Loisier**

"face à ces réalités liées au changement climatique qui s'accélère, il nous faut, dès à présent, adapter nos forêts : privilégier des essences forestières plus résistantes, plus sobres en eau, diversifier et mélanger nos essences. Aujourd'hui, plus aucune essence, plus aucun territoire n'est épargné. À ce stade, les dégâts dans les grandes régions forestières se chiffrent à plus de 2 millions de mètres cubes. On prévoit 5 à 6 millions – soit plusieurs années de récoltes – au printemps prochain, car beaucoup d'arbres ne repartiront pas."

L'UDI invite tous les citoyens et les experts à s'associer aux réflexions que nous conduisons sur la nécessité de l'adaptation au changement climatique.

Réduire notre
dépendance aux
écosystèmes
passe par le
développement
technologique

En tant que formation politique écologiste humaniste, nous croyons que le combat climatique doit s'accompagner d'un combat pour **que notre développement économique dépende le moins possible des écosystèmes.**

L'Europe a déjà failli commettre un suicide écologique jusqu'à la fin du 18ème siècle : notre mode de développement dépendait essentiellement de la déforestation, et sans la découverte des combustibles fossiles, nous aurions connu un destin similaire à celui de l'île de Pâques, comme le montre Jared Diamond dans son ouvrage phare "Effondrement".

Aujourd'hui, au XXI^e siècle, protéger les écosystèmes nécessite d'effectuer le même saut technologique : **notre production d'électricité doit affecter le moins possible les écosystèmes.**

À ce titre, il est nécessaire de privilégier des modes de production qui permettent de maximiser la production par surface artificialisée.

Pour générer un seul kilowattheure, 3m² de panneaux solaires sont nécessaires : privilégier massivement le renouvelable au détriment de la technologie nucléaire conduirait à artificialiser des départements entiers, et à aggraver notre dépendance.

En matière agricole, des modes de production dont les rendements sont trop faibles auraient également pour conséquence d'aggraver notre exploitation des écosystèmes.

Lors des élections européennes, avec notre secrétaire national Olivier Mével, spécialiste des questions agricoles, **nous appelons à concentrer les moyens pour la recherche dans l'agriculture de précision et les nouvelles techniques de sélection végétale, qui permettraient d'augmenter les rendements sans intrants.**



Olivier
Mével

Ayons conscience que nourrir la population de la région parisienne nécessite 7 millions d'hectares, soit autant que l'ensemble de l'Ecosse : toute diminution des rendements aurait pour conséquence de détruire et fragiliser les milieux naturels.



udi[★]

LE CENTRE DROIT



contact@parti-udi.fr



01 53 71 20 17



@UDI_off

